

Le Châtenay

Journal de l'association des Amis du Moulin du Châtenay
Centre Régional d'initiation
et d'information à
l'écologie

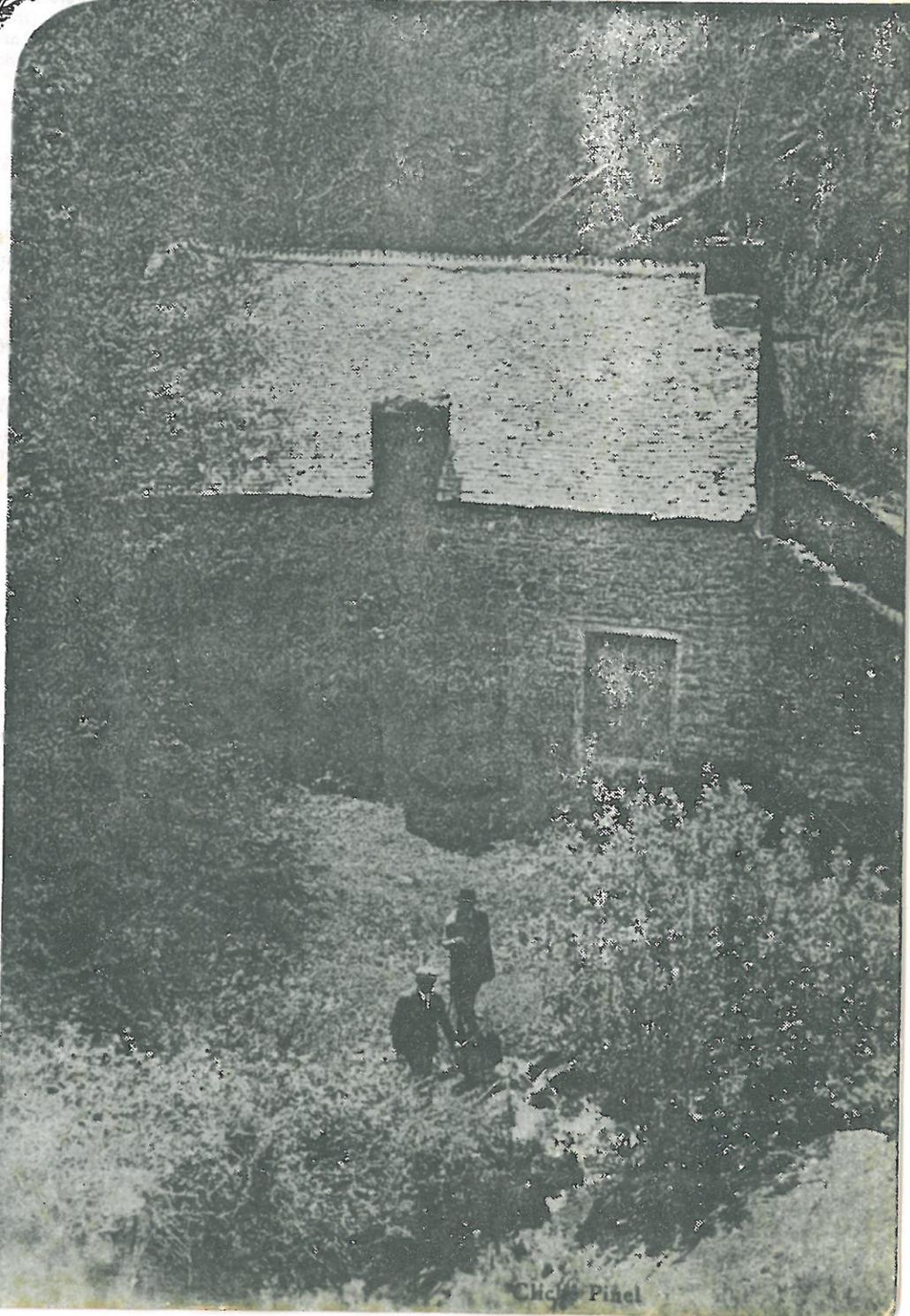
"ON DIRAIT QUE LES
HOMMES ONT PEUR DE NE
PAS MOURIR, A LES VOIR IN-
VENTER TANT DE CHOSES POUR
SE TUER".
(Théophile GAUTIER)

trimestriel
numéro 8
octobre 83
Prix : 4 F.

Numéro de Commission
Paritaire: 65138
Directeur de la Publica-
tion: M. Emile Ealet

Imprimerie Spéciale des
Amis du Moulin du
Châtenay

Le Moulin de la Vallée, à l'entrée du Val sans Retour.



Clément Pinel

JACKY ÉALET élu président de l'association

Patrick LEBRUN, qui était Président de l'Association depuis trois années consécutives, ne s'est pas représenté à ce poste. Il en est de même pour Gérard LELIEVRE, occupé par ailleurs, par de nombreuses activités. Et chacun sait que trop d'activités sur les mêmes épaules nuisent à l'efficacité de l'ensemble.

Il a donc fallu élire un nouveau président et un nouveau secrétaire.

Jocelyne GEORGES, secrétaire adjointe en 82-83, assurera le secrétariat général. (Jocelyne est native de Plélan mais travaille à Rennes). Marie-Annick BRASSE, du Cannée, en Paimpont, assurera le poste de secrétaire adjointe. Le nouveau président, Jacky EALET, lui aussi natif de Plélan, exilé à Paris pour ses obligations professionnelles, nous revient après de longues années. Son amour et son attachement au Pays de Brocéliande sont connus... Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans sa demeure de Tréhorenteuc. Ci-dessous la liste des membres du Conseil d'Administration et du Bureau.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mr BARIL Henri (Paimpont)	Mr LARCHER Guy (Plélan)
Mr BISSONNIER Mie-Joseph (Plélan)	Mr LEBRUN Patrick (Mauron)
Mle BRASSE Mie-Annick (Paimpont)	Mr LELIEVRE Gérard (Rennes)
Mme CHANTOUX (Paimpont)	Mr MACE Pierre (Tréhorenteuc)
Mr CHOTARD Emmanuel (Paimpont)	Mr MORICE (Néant sur Yvel)
Mr COIGNARD Joël (Concorêt)	Mr PICART François (Paimpont)
Mr EALET Emile (Plélan)	Mle SEVAUX Christine (Paimpont)
Mr EALET Jacky (Tréhorenteuc)	Mr TREHEN Paul (Rennes)
Mme GEORGES Jocelyne (Rennes)	Mle YARDIN Rozenn (Concorêt)
Mr JACQUES Pierre (St-Thurial)	

MEMBRES DU BUREAU

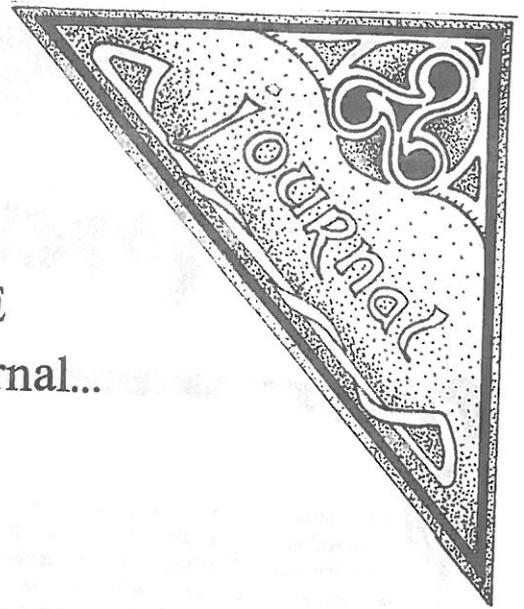
Président: Mr EALET Jacky
 Vice-Présidents: Mrs TREHEN Paul, BISSONNIER Mie-joseph, MORICE
 Secrétaire et Secrétaire adjoint: Mme GEORGES Jocelyne, Mle BRASSE Mie-Annick
 Trésorier et Trésorier adjoint: Mrs COIGNARD Joël, LARCHER Guy

Dans les activités à venir, notons l'idée d'une randonnée pédestre de 18 kms - sur la journée (10 kms le matin et 8 kms l'après-midi). - Nous souhaitons que cette randonnée soit inédite aussi allons-nous introduire une demande, auprès des autorités compétentes, pour qu'elle puisse se dérouler à l'intérieur du Camp Militaire de Coëtquidan. Ne connaissant pas, actuellement, la réponse, il ne nous est pas possible d'en donner la date et le lieu. Des affichettes ainsi que des articles dans la Presse locale vous en informerons une semaine à l'avance. Quoiqu'il en soit, si l'accord n'avait pas lieu, nous choisirons un autre secteur.

Les dates qui nous semblent intéressantes sont les suivantes : la deuxième quinzaine de janvier ou la première quinzaine de février.

Importante Exposition sur les Charbonniers et l'Architecture, les 3 et 4 MARS 1984 (avec sorties sur le terrain).

Prochaine réunion du Conseil d'Administration des Amis du Moulin du Châtenay, le SAMEDI 28 JANVIER, à la Salle du PIREN de la Station Biologique, à 15 heures précises.



UNE DYNAMIQUE nouvelle pour notre journal...

Du retard dans la sortie de ce huitième numéro ! Cela viendrait-il du tiroir-caisse des Amis du Moulin du Châtenay ? Non ! D'une lassitude de l'Equipe ? Oui, pour certains... N'entendez pas par lassitude un "ras-le-bol" de l'Equipe, mais la dynamique commence à s'émuousser... et c'est bien compréhensible. Jusqu'ici, notre journal a subi une courbe de progression appréciable. Parties les mains nues, quatre personnes avaient réussi à sortir le premier numéro. C'était un exploit ! Comptez le nombre d'Associations qui sortent une publication. Elles ne sont pas nombreuses ... Par la suite, la parution des numéros suivants s'est faite de façon régulière. Puis la décision a été prise d'élargir notre information aux gens du Pays. Là, la chance nous a souri lorsque nous avons obtenu ce privilège si difficile d'ordinaire à obtenir pour une Association qui veut éditer une publication : un numéro de Commission Paritaire. C'est ce qui nous a incité à continuer...

Les premiers numéros se sont bien vendus et il serait dommage, à présent de baisser les bras. Nous ne vendons pas un produit. Nous vendons de l'Information. Notre but n'est pas de faire du bénéfice mais d'équilibrer notre budget. C'est là le but que l'on s'est fixé. L'avons-nous atteint ? Attention quand même à ne pas tomber dans la facilité ! Prendre le chemin de l'indifférence ne peut conduire qu'à l'échec. Il faut savoir qu'une publication de cette importance, n'existant que par le bénévolat, nécessite l'appui et l'aide de tous les membres du Châtenay. Pendant combien de temps les cinq personnes qui actuellement "se décarcassent" pour que les parutions sortent aux dates prévues vont-elles tenir le coup ? Un journal, c'est un travail d'équipe. Nous n'en sommes plus au premier numéro ! Les responsabilités, plus importantes, doivent être partagées. Pas besoin de qualification particulière. Cela, je l'ai déjà dit et j'ai déjà fait quelques propositions quant à la façon de se répartir les tâches. L'appel ne semble pas avoir été entendu... excepté de Jacky Ealet qui a pris la responsabilité de la rubrique "Le Coin des Archives".

Je formule le souhait que l'on fasse preuve d'un peu plus de réalisme, sinon...

Gérard Lelièvre

Le prochain numéro du Châtenay paraîtra en janvier. Ceux qui ont des articles à faire passer doivent les faire parvenir, *le plus tôt possible*, à Gérard Lelièvre, 14, bd Oscar-Leroux, 35100 Rennes.

Les abonnements prennent fin à partir de ce numéro. Seules les personnes qui auront renouvelé leur abonnement recevront le prochain numéro. Vous pouvez vous procurer des cartes d'adhésion et vous abonner au journal auprès de François Wiland ou de Joël Coignard. Le montant de l'adhésion est fixé à 20 F, celui de l'abonnement à 10 F, soit au total 30 F. Les personnes désirant adhérer ou s'abonner par correspondance peuvent le faire en envoyant un chèque de 30 F à Joël Coignard, bourg de Concoret, 56430 - Mauron (joindre une enveloppe timbrée pour le retour de la carte). Pour toute réclamation concernant le journal (réception entres autres), s'adresser à Joël également.

JE PROPOSE UNE RÉUNION POUR PARLER DES PERSPECTIVES D'AVENIR DU JOURNAL

VOUS ETES TOUS INVITES A VENIR DISCUTER DU CONTENU DU JOURNAL, EN PARTICULIER DE SA CONCEPTION FUTURE, ET A FORMER UNE EQUIPE SOLIDAIRE AUTOUR DU "CHATENAY". RENDEZ-VOUS AU CAFE DU VAL SANS RETOUR, A LA GUETTE, EN BEAUVAIS, EN PAIMPONT, LE SAMEDI 15 JANVIER 1984, A PARTIR DE 14 H 30.

La forêt à tout faire...

par Daniel Lesieur

Au commencement, les végétaux dont l'exubérance fut à certaines époques considérable ont permis, par l'enrichissement de l'atmosphère en oxygène, que se poursuive l'aventure de la biosphère. Morts, ils ont thésaurisé l'énergie dans le sous-sol, en nous laissant en héritage les combustibles fossiles. Le bois fut peut-être à l'origine, la première arme de chasse et de défense : la messeuse. Avant le Paléolithique, le moins doué de nos ancêtres, savait déjà manier le jet de la pierre brute, tradition reprise depuis, mais il n'avait pas encore à sa disposition un outil. En noyant, comme le dit Jean Rostand, l'incertitude dans la durée, on peut imaginer l'existence d'un "Age du bois : bois de renne, bois de cerf, bois d'arbre, antérieur à la culture du galet". En inventant ensuite le feu, la meilleure et la pire marque de son génie, l'homme devint un prédateur du couvert végétal de la planète. En se sédentarisant après l'époque du nomadisme et de la steppe, il lui fallut conquérir des pâturages et des terres arables, évolution nécessaire à l'expansion et à la conquête des contrées fertiles.

Lorsque l'homme y fit son apparition, l'aspect du bassin méditerranéen était celui de l'immense forêt primitive, comme on la rencontre encore en Amazonie; elle s'étendait non seulement sur une grandes parties des plaines européennes, mais sur tout le plateau saharien. Bien plus tard, dans la "Guerre des Gaules", César parlait de la forêt hercynienne, équivalente à huit jours de marche à pied d'un voyageur légèrement équipé. Elle commençait, écrivait-il, aux frontières des Helvètes (Suisse), et suivant la ligne du Danube, va jusqu'au rivage de la mer noire. Il n'est personne qui puisse dire qu'il en a atteint l'extrémité après soixante jours de marche, ou qui sache en quel lieu elle se termine.



Le Massif de Paimpont est un des vestiges de la légendaire Forêt de Brocéliande, où les Romains de la Table Ronde firent vivre l'Enchanteur Merlin et la Fée Viviane. Cette grande forêt primitive qui recouvrait la Bretagne intérieure, reste encore, avec ses 8000 hectares, le plus vaste ensemble forestier de la province. Constituée de deux parties : la Basse et la Haute-Forêt (culminant à 255 mètres), elle est implantée sur des schistes pourprés cambriens dits de Pont-Réan, et des grès armoricains. Les étangs, au nombre d'une dizaine, sont pour la plupart relativement récents, ils étaient destinés à fournir l'énergie hydraulique à la sidérurgie locale : Pas du Houx, Paimpont, Comper. Certains sont les témoins d'anciennes minières, comme l'Etang Bleu ; ils possèdent des rives abruptes et des eaux profondes.

Les raisons d'un établissement sidérurgique à Paimpont sont communes à toutes les implantations de ce genre sous l'Ancien Régime : présences de minerai, de charbon de bois, d'eau pour le lavage et la force motrice, enfin de la disponibilité en main-d'œuvre locale. Il n'est pas de mine sans fonderie, le traitement des minerais s'effectue sur place, faute de disposer de moyens de transport autres que des charrettes tirées par des chevaux. Que les grandes forges se soient toujours établies à l'orée des massifs forestiers explique en grande partie l'atteinte mortelle pour l'environnement ; ce n'est pourtant pas la seule explication du désastre et de la pénurie de bois, endémique, au XVIII^e siècle, aigüe, fin du XVIII^e siècle. Les grands seigneurs, propriétaires fonciers, étaient le plus souvent aussi Maîtres de Forges. Au nom du profit, de la rentabilité, ils se souciaient peu de voir se disperser les ressources de leur héritage et de préserver l'avenir. Les forêts royales étaient moins exposées dans la mesure où les gestionnaires, les maîtres royaux étaient informés sur la consistance des concessions accordées aux forges. Mais les hauts-fourneaux ne furent pas les seuls prédateurs de la forêt : si le charbon de bois représentait une des sources essentielles d'énergie, il existait de gros besoins en bois d'œuvre. Cette situation devait durer jusqu'à l'avènement tardif en France, de la Révolution Industrielle, née en Grande-Bretagne : l'absence de communications freinait la relève.

En 1653, lorsque le Duc de la Trémoille obtint l'autorisation d'exploitation, il bénéficia d'une dérogation aux stipulations d'édits royaux qui interdisaient, pour remédier au déboisement, d'ouvrir de nouvelles forges. La Duchesse vendit à d'Andigné et à de Farcy, l'emplacement, soit 7000 hectares de forêts : une société, pour l'exploitation de la Forêt de Brécilien, fut créée. A la Révolution, les sieurs Gavalon, Farcy de Mud et Farcy Saint-Laurent étant prévenus d'émigration, on fit un inventaire des lieux qui s'avéra fort évocateur.

Le procès-verbal d'expertise du 4 Vendémiaire, an IX, fait état de 19 206 arpents dont la grande majorité est faite de taillis, bruyères, broussailles, avec très peu de futaies. On dénombre 50 arpents d'arbres âgés de 70 à 100 ans ; 43, de 40 à 60 ans (pour 60 pieds à l'arpent). On puise continuellement dans la forêt pour remplacer les pièces qui viennent à manquer à la forge et qui, normalement, exigeraient du bois sec et dur. Mais dans l'état actuel, poursuit le rapport, on ne pourrait trouver de pieds d'arbres suffisants pour la construction d'un arbre de marteau, ou pour la fourniture en gros madriers et autres ouvrages. Un arrêté du 3 Prairial a dressé acte de cession et d'abandon de toutes les propriétés de la société y compris la totalité de la forêt qui est affectée à l'affouage de l'usine. L'inventaire d'un géomètre daté du 28 Fructidor, an IX, donne d'autres précisions. Les coupes ne sont que des taillis : ils sont ici sur 50 hectares, constitués de bois clairs et rebougris ; 175 hectares ailleurs, 220 en un autre lieu sont en broussailles abruties par les bestiaux achevées par les riverains... car ce délabrement n'est pas uniquement imputable aux seuls propriétaires : tous les individus (sic) de Paimpont et de Saint-Péran revendiquent un droit de pacage, soutenus qu'ils sont par leurs maires et officiers municipaux. "Ils y exercent journellement des déprédations funestes pour les bois et ruineuses pour les propriétaires". Il serait sans intérêt de poursuivre : au total, sur l'ensemble de la forêt, 5400 hectares sont en taillis... Pour l'anecdote, signalons qu'au cours de cet inventaire de 1810, on a découvert une maison, au gué de "Piélan", qui servait d'auditoire et de prison à la ci-

devant juridiction dépendant de l'autorité des Forges et qui depuis, est à usage de dépôt pour les déserteurs et les accusés. C'est l'exemple même de la grave hypothèque que faisait alors peser sur le patrimoine forestier la surexploitation inconsciente aux fins de fabrication de charbon de bois nécessaire à l'alimentation du haut-fourneau et de la forge. Déjà en 1788, l'intendant de Rennes déclarait : "Je regarde ces établissements comme plus nuisibles qu'utiles, parce qu'ils engloutissent les bois de la province. Toutes les futaies ont disparu ou sont converties en taillis de sorte que la Bretagne n'offre presque plus de ressources pour la construction des vaisseaux, et dans vingt ans, tous les établissements actuels tomberont, faute de bois pour les alimenter".

Sur le chaînon méridional des Monts d'Arrée subsistent quelques débris disséminés de l'Antique Forêt qui couvrait jadis l'Argoat. A l'extrémité occidentale se situe la *Forêt domaniale du Huelgoat*, ancienne forêt royale qui dépendait autrefois de la maîtrise de Carhaix. Au XVIII^e siècle, une grande partie en fut aliénée au profit des usines de plomb argentifère qui se trouve sur l'autre rive de la Rivière d'Argent. Elle ne compte plus qu'environ 600 hectares.

En 1856, il semblerait que plusieurs dépôts de tourbe aient été recensés dans la région de Châteauneuf et qu'ils aient suscité des convoitises de la part de "capitalistes malouins". C'est déjà le déclin de la sidérurgie armoricaine puisqu'une partie des minerais de fer importée de Bilbao et qu'une partie des gueuses ait été expédiée pour traitement, vers la Basse-Indre. Dans le domaine des métaux non ferreux, la mine de Pont-Péan exporte ses minerais vers l'Angleterre où ils seront fondus et traités.

Pourtant on s'accroche toujours, en 1856, au charbon de bois, comme le prouvent les statistiques suivantes :

Production des usines à fer d'Ille-et-Vilaine, 1^{er} semestre : *Fonte* : au combustible végétal : 24 000 quintaux (brute), 2 980 quintaux (moulée) ; au combustible minéral : 360 quintaux (moulée). — *Fer marchand* : - en barres rondes ou carrées - au combustible minéral seul : 9470 quintaux ; Mixte (charbon de bois — houille) : 3 354 quintaux.

On a aussi consommé pour l'année entière 4 000 quintaux de tourbe. Seuls les fers marchands, rails et barres, sont traités à la houille ou à la fois à la houille et au charbon de bois.

Le rapport de l'Inspection des Mines, daté de 1863, constate que la métallurgie d'Ille-et-Vilaine est restée au point de vue mode de fabrication (sic), dans la situation acquise depuis longtemps.

Fonte au bois : brute : 2 736 tonnes en 1861 - 3 545 tonnes en 1862 ; moulée : 280 tonnes en 1861 - 54 tonnes en 1862. — *Fonte affinée au bois* : 200 tonnes en 1861. - 241 tonnes en 1862. — *Fonte affinée à la houille* : 2 187 tonnes en 1861 - 2 115 tonnes en 1862.

... On s'y met peu à peu, mais le charbon de bois reste encore maître dans la production de fonte brute ou moulée, le charbon de terre s'imposant pour l'affinage. Il reste encore des ingénieurs des Mines assez optimistes pour déclarer : "La Bretagne possède encore de vastes forêts : c'est une des régions françaises où le charbon de bois est le meilleur marché" !

Il ne faudrait pas conclure que la mise à sac du patrimoine forestier fut à mettre au compte des seuls Maîtres de forges, riveains et bestiaux. Comme les charbonniers, une foule d'autres petits artisans y trouvaient la matière première nécessaire à leur activité : sabotiers, cercliers, écorseurs travaillant pour les tanneries, fabricants de charrettes et d'essieux, d'échelles, de brouettes et de meubles. Le fer était réservé en partie aux assemblages : boulons et clous furent une des spécialités des Forges de Paimpont, par exemple. La construction utilisait beaucoup de bois qu'il s'agisse de charpentes, planchers, cloisons, escaliers ou murs à colombages, fort usités en combinaison avec le pisé dans les bassins où la pierre était rare. L'incendie de Rennes, en 1720, éprouva durement les futaies de la forêt de Rennes. Mais la construction navale était aussi dévoreuse de bois, surtout en temps de guerre. Il existait des arsenaux de la Marine à Nantes, Lorient, Brest et Saint-Malo.

RETENEZ CES DATES

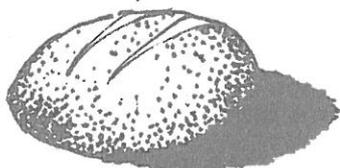
Les 3 et 4 mars 1984

Les Amis du Moulin du Châtenay
ORGANISENT UNE EXPOSITION SUR 2 THÈMES :

le travail des charbonniers et l'architecture du pays

Renseignements détaillés dans notre prochain numéro, dans la presse locale et par affichage.

le pain complet biologique



par Dario de Franceschi

Le pain est de plus en plus boudé, et perd la place importante qu'il avait autrefois dans l'alimentation. Il faut dire qu'il a beaucoup changé et le pain blanc, le plus consommé actuellement, n'a pas les qualités d'un aliment de base.

Nous essaierons ici de montrer les différences essentielles entre le pain blanc et le pain complet biologique.

Le blé

Celui utilisé en meunerie provient généralement de culture intensive, sur de grandes surfaces où les composants N-P-K (Azote, Phosphore, Potassium) sont les seuls apports aux terrains depuis des années et où les herbicides et pesticides sont largement employés.

Pour une meilleure conservation, les grains stockés sont souvent traités à l'aide de divers insecticides (phosphore d'aluminium, malathion, dichlorvos, etc).

Tous ces produits très toxiques se retrouvent ainsi dans le grain, particulièrement dans l'enveloppe, d'où il faut se méfier des pains au son ou complets non biologiques. Il faut savoir que certains pesticides ont été retrouvés dans le lait de femme.

En agriculture biologique, on recherche avant tout l'équilibre et la fertilité du sol par des apports naturels (compost, fumier, amendements naturels, oligo-éléments...) et on s'interdit les produits chimiques de synthèse.

Le grain obtenu est de meilleure qualité alimentaire et ne contient pas de résidus toxiques.

Les farines

Le pain blanc est fabriqué à partir de farines au taux d'extraction de 75 pour 100 (type 55) c'est-à-dire des farines contenant presque uniquement l'amande du grain ; le germe et l'assise protéique, très riches en vitamines et acides aminés, sont exclus (Voir Fig. 1).

Les farines blanches sont donc carencées en vitamines, oligo-éléments (Mg, Zn, Ca) ainsi qu'en certains acides aminés. (Voir Fig. 2).

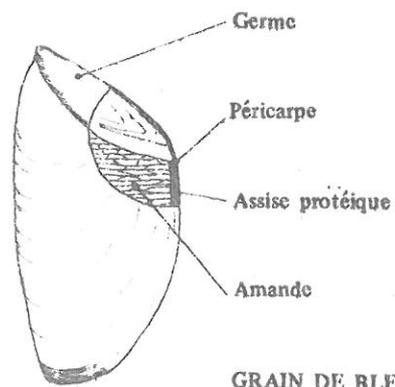


Fig. 1

Le taux idéal d'extraction est de 82 à 90 pour 100 (type 80 ou 110) suivant le mode d'alimentation (plus ou moins carné). Le rendement légèrement plus faible que l'on aurait pu reprocher à l'agriculture biologique est ainsi largement compensé, d'autant plus que le grain obtenu est plus équilibré du point de vue diététique.

Le pain blanc et le pain complet

Le pain blanc carencé et sans goût ne peut être utilisé que comme accompagnement, au même titre que les pommes de terre, "pour caler l'estomac", mais cela a en général des conséquences tout à fait néfastes pour l'organisme. La consommation de pain complet permet une alimentation moins carnée et même végétarienne.

En effet, le pain complet contient tous les acides aminés indispensables et les teneurs en purines sont beaucoup plus faibles que pour la viande (6 fois moins environ que la viande de boeuf).

Fig. 2 TABLEAU DES VALEURS NUTRITIVES

	Grain Entier	Son	Germe
Protéines $\frac{g}{100g}$	12,1	14	25
Glucides $\frac{g}{100g}$	75	37	47
Lipides $\frac{g}{100g}$	2,1	3,5	10 à 12
Fibres $\frac{g}{100g}$	2,1 à 2,5	26,0	
Calories/100g	345	235	
Nat min $\frac{g}{100g}$	2	5,5	
Vit. B ₁ $\frac{mg}{100g}$	0,55		
Vit. B ₂ $\frac{mg}{100g}$	0,12		

Farines : Taux d'extractions

	75% (f. blanches)	80%	85%	100%
Protéines	11,3	11,7	12,1	12,2
Glucides	72,0	70,2	69,8	64,1
Lipides	1,1	1,4	1,6	2,4
Fibres	0,1	0,21	0,40	2
Calories	343	341	342	327
Nat min	1	1,1	1,3	1,9
Vit. B ₁	0,08	0,24	0,29	0,37
Vit. B ₂	0,05	0,06	0,07	0,12

Le pain complet biologique

Il est fait à partir de farines issues de blés de culture biologique.

Le levain

C'est un morceau de pâte que l'on laisse reposer plusieurs heures (12 à 24 heures), où l'on entretient une fermentation par de bonnes conditions de température (25° C environ) et en rajoutant farine et eau si nécessaire.

La fermentation dans le levain est due aux micro-organismes contenus dans le grain, le mucor, qui réalise une prédigestion des éléments nutritifs de la pâte. L'usage de l'eau de source est recommandée pour la fabrication de la pâte car ces micro-organismes supportent mal l'eau javellisée.

Le sel marin non raffiné offre plus d'intérêt que le sel blanc, en particulier pour sa teneur en magnésium.

En aucun cas on ne doit ajouter de levure, même celle dite "du boulanger", qui est faite à partir de champignons naturels (saccharomyces) ; ceux-ci se développent aux dépens du mucor et des éléments nutritifs du grain. La levure n'a pour avantage que de rendre le travail de la pâte plus facile.

De plus, dans le cas du pain complet, elle se combine avec un des acides aminés du son pour donner des composés déminéralisants (particulièrement en calcium).

Pour les mêmes raisons, il ne faut pas utiliser une ancienne pâte contenant de la levure pour faire son levain. Les micro-organismes de la levure étant des êtres vivants, ils se multiplient dans la pâte ; il est faux de penser que la quantité devient alors négligeable.

L'appellation "au levain" n'exclut pas l'utilisation de levure (à aucun des niveaux de la fabrication), d'où il faut faire cette différence :

- levain de pâte (mucor),
- levain de levure : celui généralement utilisé pour la fabrication des différents "pains au levain" car beaucoup plus pratique à manier.

La panification

Le pétrissage a pour but de mélanger les différents ingrédients qui constitueront la pâte : (eau, sel, levain de pâte + farine + air) et de rendre celle-ci élastique. - Il peut s'effectuer à bras (technique ancienne) ou mécaniquement.

Dans ce cas, on a le choix entre deux méthodes de panification : la méthode en pétrissage intensifié et la méthode en vitesse lente.

La première donne une pâte plus légère et plus blanche, et permet de réduire le temps de la première fermentation. La deuxième offre l'avantage de garder un meilleur goût au pain car le temps de la première fermentation est plus long. D'où, en général, l'apport de sel est beaucoup moins important.

La cuisson

Le point important, c'est le mode de chauffe du four.

CHAUFFAGE INDIRECT

Le four est chauffé par l'extérieur sans que la flamme ou source d'énergie soit en contact direct avec l'intérieur du four. Dans ce cas, la nature de cette source est indifférente : elle peut être gaz, fuel, bois ou électricité.

CHAUFFAGE DIRECT

Le four est chauffé par l'intérieur, les flammes sont projetées sur toute la voûte à l'aide d'un gueulard. En général, la source d'énergie peut être le gaz, le fuel, le bois ou bien une combinaison de ces sources, (bois plus fuel).

Le gaz et surtout le fuel, en brûlant, dégagent des résidus toxiques (voir la pollution des grandes villes) : ceux-ci se déposent sur la croûte du pain en début de cuisson.

C'est pourquoi seul le bois non traité sera utilisé en chauffe directe pour faire un bon pain biologique.

La chauffe directe au bois, par rapport à une chauffe indirecte, améliore encore les qualités gustatives du pain, et cela a son importance.

Aux Forges de Paimpont, le 30 prairial, au 4 de
la République Française une et indivisible. /

Le Directeur et régisseur des dites forges,
aux Cons composant l'Administration Municipale de P. l. l. a. /

Citoyens,

J'ai reçu communication de la lettre que vous m'avez adressée par
les administrateurs de ce département, le 16 courant, relativement à cet
établissement. Je vais y répondre. —

Il y a plus de 150 ans que des citoyens d'origine et sans suite
l'acquisition de la forêt de Bréillien, où ils trouvaient de la mine.
Ayant fait construire une grande forge, ils ont depuis fait l'exploitation de
la mine, et fabriqué des fers de toutes espèces. —

L'extraction de la mine n'a jamais été que suspendue, lors-
qu'il y en avait suffisamment d'extraire pour une année; et dans
ce moment, elle est toute la activité, quoiqu'il y en eût d'extraire
pour près de deux ans. —

Les fers qui s'y fabriquent sont plus doux que ceux de la forge, et de
meilleure qualité que ceux qui se fabriquent dans tout le pays com-
posant les cinq départements de la ci-devant Bretagne. —

Ils sont employés à l'agriculture, à l'arsenal de construction
d'artillerie de terre, aux convois militaires, à la charrerie, au commerce
et souvent à la marine du gouvernement. —

Avant l'épuisement de la forêt, on fabriquoit annuellement
sept à huit cent milliers de fers. —

En 1779, les propriétaires ont fait reconstruire une seconde
forge et un martinet qui ont nécessité une augmentation de coupe
dans la forêt, et les ont réduites à quinze ans, de vingt à vingt-cinq.

aus qu'elles étaient, à l'avenir, il ne sera pas possible d'élèver la
 fabrication à plus de 2 à 300 milliers par an, au moins qu'il ne
 se présente des bois propres à charbon et adaptés dans les environs
 mais j'observe qu'il s'en trouve peu, et qu'il faudrait années communes
 de 18 à 20 mille cordes de bois par an, pour que les deux forges
 fussent toujours en activité. mais malheureusement la forêt n'en
 peut produire qu'environ trois mille: encore le bois est-il trop
 jeune, et rend peu de charbon.

on observe que les
 défrichés ne sont point
 aussi difficiles, le pays
 étant couvert de bois,
 et plein de petites
 forêts, toutes en taillis,
 comme celle de Bréville.

Etat des agents et

un Directeur ou régisseur, appointé à	3250.
un commis à la Balance,	687. 10.
un Veuve surveillant,	625.
un Veuve aux approvisionnements,	400.
un Veuve à la petite forge,	500.
un V. à l'extraction des mines,	500.
un sergent pour la conservation de la forêt et son exploitation,	812. 10.
deux gardes pour Veuve, chaque 231,	2541.
— Ouvriers tentés. —	
un maître,	825.
un fondeur,	625.
un fondeur,	625.
un maréchal serrurier,	625.
un charpentier,	500.
un souffleur mécanicien,	375.
un premier tenancier,	360.
un second tenancier,	360.

on observe que tous
 les agents salariés ont
 été augmentés d'un tiers
 depuis la révolution.



c. Ouvriers non testés. id

Suiveurs, mineurs, dressers et charbon- niers, environ	120. hommes.
Voituriers conduisant 276 chevaux,	10.
à la Grosse forge,	20.
à la petite,	5.
au Martinet,	1.
à la fonderie,	4.
charbonniers et journaliers,	15.

Par le dernier compte que j'ai rendu, qui a été vérifié et arrêté le 15 germinal an 3, par les propriétaires et experts arbitres nommés à cet effet, il restait au magasin 52,997 de fers, qui ont été vendus, avec parties de ceux qui ont été fabriqués depuis, ainsi que les crédits rentrés, ont fait face aux dépenses de l'an li., et qui s'élevait à environ 75,000^{fr.}

Ce sera encore la rentrée des crédits, et la vente des fers qui feront face aux dépenses subséquentes.

Quant à l'exécution des art. 4 et 5 de la loi du 29 juillet 1791. v. l., sur les mines, voici ce que j'ai à répondre:

Partie du terrain de l'exploitation des mines à la lieue, qui n'exécute pas en tout une lieue carrée, appartenait au li d' avant Chanoines de l'abbaye de painpont. par acte du 13 février 1675, passé entre les dits chanoines et les propriétaires de cette forge, ces derniers ont le droit de distraire de la mine dans toute l'étendue des terres et bois dépendants de la d. abbaye, à charge aux dits propriétaires de leur compter tous les ans et à perpétuité une somme de six cents fermes; qui leur a toujours été payée, tant qu'ils ont



Comité; et depuis leur suppression, au District, ou au régisseur des
domaines nationaux. f. —

Observations. en

L'anticipation qui a été faite sur le coup de la forêt, jointe
aux pillages des riverains depuis la révolution, l'ont épuisée. il ne
reste qu'un moyen d'arrêter la ruine de cet établissement si utile, —
c'est d'abandonner la petite forge, et une affinerie de la grosse. —
alors il ne resteroit qu'une affinerie et une chaudière, qui travailleroient
autant que le bois et le charbon fourniraient: rien entendu que de
forêt seroit menagée, qui par la suite reprendroit sa force, et la
forge son ancienne activité. si au contraire, on ne fait pas une
réforme, dans deux ou trois ans, on sera forcé de suspendre entièrement
les travaux, au moins pour sept à huit ans, alors que deviendront les
ouvriers; et comment réorganiser par la suite l'établissement?

Voilà, citoyens administrateurs, le langage de la vérité, que depuis
la révolution, j'ai cessé d'annoncer au Comité de salut public, aux
différentes agences, aux Ministres, District de. sans jamais avoir eu
de réponse. Salut et fraternité. Signé, Nicolle. f.

Pour copie conforme. f.



Cherrier

Nicolle, \$
Secrétaire



brocéliande



en bandes dessinées

par Jacky Éalet

A une époque où la "Bédé" n'était pas encore connue sous ce vocable mais fleurissait déjà dans les kiosques à journaux, comme beaucoup de gamins de ma génération, j'étais fervent lecteur d'illustrés. Les journaux de Tintin et de Spirou ont jalonné mes sentiers d'enfance et d'adolescence; ils forment encore maintenant une parcelle non négligeable de mes jardins secrets.

Au fil des années, une autre passion, vouée à la forêt de Paimpont, est venue remplir mon existence avec une intensité qui n'a cessé de s'affirmer. Chacun connaît les richesses dont la sylve de Merlin est génératrice et sait combien généreusement, elle peut graver dans les esprits la forme de ses étangs, chaumes, allées forestières et châteaux.

A propos de deux sujets aussi passionnants, nous pouvons espérer trouver un jour un point de rencontre. C'est chose faite. La bande dessinée, longtemps considérée, et à tort, comme un art mineur, a su conqué-

rir ses lettres de noblesse. Elle vit un âge d'or incontestable, et dans ce foisonnement créatif, il n'est pas surprenant que quelques disciples de "Petits Mickey" se soient égarés aux fins fonds d'une ligne de Haute ou Basse Forêt, puis se soient imprégnés de l'atmosphère envoutante que l'on sait.

Quelques romanciers avaient suivi précédemment un itinéraire semblable, notamment au début du siècle et dans les années trente. Ils avaient choisi un point plus particulier de la région, tel Roger Vercelet campant la résidence d'un explorateur polaire à Haligan, ou Jules Perrin promenant des personnages vêtus de crinoline et redingote, dans une cariole entre Ponthus et le Rox. A ces expériences romanesques s'ajoutent aujourd'hui, avec la bulle et le dessin, quelques albums très différents les uns des autres. Puisse-t-ils inciter d'autres réalisateurs de B.D. à franchir à leur tour le seuil d'un domaine ouvert à tous les visiteurs imaginatifs.

« LA PORTE DE BRECHELIANT »

de Rodolphe et Ferrandez
aux éditions Glénat

Un jeune couple de libraires parisiens font l'acquisition d'un lot de livres anciens provenant d'un manoir situé en Forêt de Paimpont. Les conditions particulièrement avantageuses de leur transaction laissent présager des imprévus... De retour à Paris, ils découvrent, dissimulé dans la reliure d'un ouvrage intitulé "Les Chemins du Grand Savoir", un fragment mystérieux représentant une poterne d'enceinte. L'intrigue évolue dans une ambiance en demi-teinte dont le dosage s'insère harmonieusement dans le décor choisi par les auteurs. La vision de loups phosphorescents traversant la lande quelque part entre la Saudrais et Tréhorenteus, le havre bien connu d'un relais, la poterne qui permet aux objets et aux êtres vivants de traverser le temps, sont autant d'éléments qui s'imbriquent naturellement en ces lieux où rien ne paraît invraisemblable, même lorsqu'il s'agit de fantômes ou d'êtres sortis d'un autre temps. Ne sommes nous pas déjà hors du temps lorsque nous franchissons à notre manière la Porte de Brechéliant, celle qui nous fait rêver et nous conduit jusqu'aux plus profonds sentiers forestiers, à la rencontre de l'un des seigneurs de la forêt dont personne ne connaît plus l'âge tant il a vu sous ses branches passer de générations.



LA PORTE DE BRECHELIANT



« LA BRETAGNE EN BANDES DESSINEES »

de Pierre Watrin et Jean Markale, chez Larousse



DANS LA GRANDE FORET QUI RECOUVRAIT LE CENTRE DE LA PENINSULE QUI SERA UN JOUR LA BRETAGNE, UNE CLAIRIERE, LA FONTAINE BARENTON, LIEU PRIVILEGIE DE L'HISTOIRE.

HISTOIRE DES PROVINCES DE FRANCE

C'est une louable initiative que de tenter d'amener les jeunes lecteurs, et les autres..., par la B.D., à une meilleure approche de l'histoire, et celle de la Bretagne en particulier. On sait l'intérêt que l'auteur Jean Markale dit porter à la forêt de Brocéliande et ceci apparaît nettement dans cet album puisqu'à propos de l'histoire générale de la Bretagne, il choisit le site de Barenton pour faire passer le fil conducteur de son récit. Notre plaisir est double: Jean

Markale souligne combien ce lieu privilégié représente un centre d'intérêt capital de notre histoire. Par ailleurs, de nombreuses esquisses de la fontaine légendaire vue sous différents angles sont représentés. On retrouve également sous le crayon de Pierre Watrin, Judicaël fondant l'Abbaye de Paimpont, Gurwan et Pascwetén, Robert Ware, Eon de l'Etoile, et les traits d'un personnage qui nous font penser que toute ressemblance avec une personne existante n'est pas fortuite...

« BONJOUR BIZU »

de Fournier
aux éditions Dupuis

Parmi les amateurs de B.D., qui ne connaît Jean-Claude Fournier, un Breton chargé en 1968 d'assumer la lourde charge de reprendre les aventures de Spirou derrière Franquin. Nous lui devons entre autres " Le Grigri de Nilololoba " et " L'anlou ", dont une version a été éditée en breton.

Il faut ici remercier les éditions Dupuis pour avoir réédité l'an dernier le " pêché de jeunesse " de Fournier: "Bonjour Bizu ".

Pour Fournier, la forêt de Brocéliande où vit Bizu, le petit bonhomme des bois, c'est un peu la forêt de Blanche Neige et les sept nains, avec toute sa fraîcheur et sa poésie, la Palombie chère à Franquin ou encore un domaine où ne se trouveraient pas dépayés les fameux Schtroumpfs de Peyo.

On y cotoie le champignon marcheur, des fleurs qui parlent et de gentils corrigans. Derrière cela, Fournier dépeint en outre le décalage immense qui s'instaure entre la logique citadine qui dévore notre époque et celle des gens de la forêt, restés en contact permanent avec la nature.



BONJOUR BIZU

« LES CELTIQUES »

de Hugo Pratt, chez Casterman

Corto Maltesse, aventurier solitaire du début du siècle, issu de l'imagination de son auteur Hugo Pratt est un bourlingueur infatigable et flegmatique; ni bon ni mauvais, il n'a rien du héros traditionnel. Si sa quête ne s'apparente à celle du Chevalier au cœur pur, elle n'en reste pas moins celle de l'Aventure et de la fraternité. En le conduisant chez les Celtes, Hugo Pratt situe le cheminement aventurier de son personnage à l'époque de la guerre de 14-18, ceci à travers le mythe arthurien et l'univers qui s'y rattache. Le Roi Arthur n'est pas mort: Merlin l'intemporel désigne notre marin solitaire assoupi au pied de Stonehenge afin qu'il renouvelle quinze siècles plus tard la mission de défense contre l'envahisseur. Après ce songe d'un matin d'hiver, nous retrouvons dans un autre épisode de nouveaux points de référence concernant Brocéliande; La légende du Pied d'Anon a vraisemblablement séduit Hugo Pratt puisqu'il lui fait un aimable clin d'œil, intégrant à son réat un lieutenant de Trécesson compagnon de Corto Maltesse. Un joueur, évidemment !



En conclusion, disons que ces quatre exemples ouvrent en quelque sorte un chemin que le journal du Châtenay entrevoit avec beaucoup d'intérêt. Il pourrait être attrayant et constructif de mettre en place, dans nos prochains numéros, une série d'épisodes inspirés du patrimoine local. Nous y travaillons et espérons concrétiser d'ici quelque temps ce projet.

Alors, selon la formule consacrée : A SUIVRE..... !

LISTE DES DEPOSITAIRES AYANT ACCEPTÉ LA VENTE DU "CHÂTENAY"

BEIGNON	Chez Monsieur et Madame DESHAYES — Café-Tabac
CAMPENEAC	Chez Monsieur et Madame Alain BENOIT — Café-Chaussures, au bourg.
CONCORET	Auprès de Thérèse COIGNARD, au Bureau de Poste de Concoret.
MAURON	Chez Monsieur et Madame POULIQUEN — Maison de la Presse
NEANT-SUR-YVEL	Chez Monsieur et Madame Francis MORICE — Boucherie-Restaurant
PAIMPONT (Beauvais)	Chez François WILAND — Café du Val sans Retour.
PAIMPONT (le Bourg)	Chez Yves et Monique HERVE — Au café "Le Brécilien".
PAIMPONT (Station bio.)	Auprès de Marie-Claire QURIS, au Secrétariat de la Station Biologique.
PAIMPONT (Telhouët)	Chez Monsieur et Madame DENIS — Café-Epicerie-Bazar.
PLELAN-LE-GRAND	Librairie PINEL — Maison de la Presse - 25, rue Nationale
PLOERMEL	A la Maison de la Presse.
RENNES	A l'Association Bretonne des Relais et Itinéraires (ABRI) - 3, rue des Portes-Mordelaises.
RENNES	Au Comité d'Ille-et-Vilaine de la Randonnée Pédestre — 14, boulevard Beaumont (près de la gare SNCF) - 35100 Rennes. Permanences : le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi, de 10 h à 12 h.
SAINT-PERAN	Chez Monsieur et Madame FOREST — Café-Epicerie.
TREHORENTEUC	Chez Monsieur Robert LAUNAY — Café-Tabac.



Un merle enchanteur

Hervé et Agnès (Tréhorenteuc)

En août, nous traversons
la forêt pour aller tenir
compagnie au vieux reptile
assoupi sur ses trésors.

Nous le laissons chaque
fois différemment, chaque
fois mettant la main à sa
patte.

Sa façon immobile de
me dire:

"Alors! ça va ?"
m'agaçait un peu. Ça
allait, mais ça allait
où ?

Alors...

On me dit un jour entre
copains: "Ecris et raconte-
nous votre exposition".

Voilà...

Un merle enchanteur
Un merlan chanteur
Un maire lent chanteur

Amer l'enchanteur ?
Non, ah, merle enchanteur!

J'ai attendu le soleil.
Il s'est levé là-bas tout
au fond sur de lointaines
collines bretonnes: un
incendie de froid que les
nuages ont vite éteint.
Alors vint le chant des
baleines montant à moi
comme un son de trompes
tibétaines, puis, rumeur
insolite et profonde à
l'extrême d'un autre monde,
le nôtre pourtant. La pluie
tombait dans le matin froid.

Rébus:

Le rire est le propre de
l'homme ? (question)

Sont salés lards, jambons
(réponse).

Sont sale est l'argent!
bon! (commentaire).

Des odeurs de lisier me montent
aux naseaux. Elles font naître des
images de bêtes de l'apocalypse que
je ne devrais pas dessiner, pas
même évoquer.

Petites annonces -

Jeune homme inspiré par la nudité
cherche simplicité pour le mener
à l'essentiel. N° 2112. Ecrire au
journal qui transmettra.

Par un sentier de forêt diffi-
cile, nous rentrons le bois. Ce
travail est bon, fort et agréable.
Les humus nous montent au nez. La
pluie nous fouette le visage au
sortir de la forêt: vaste horizon
balayé par des vents poussant des
masses au coeur épais. Au petit
café-matin, un ami vient, nous
rangeons le bois, c'est bon la vie
quoi !

Histoires drôles -

1) Le professeur de français a eu
une mauvaise note d'inspection. Au
cours de Français pendant l'inspec-
tion, aux élèves bien rangés, il a
dit: "Le poète poète avec son cul"
et l'élève l'a cru.

2) Il ne faut pas confondre:
Le Miroir aux Fées, et:
Le Tiroir Pièce.

"La corde est tendue pour l'accord
avec l'Univers" (pièce en 1 seul acte,
en 1 seule représentation).

ou

La Vision du Mystère

La vie ? Scions du mystère pour nous
chauffer l'hiver. C'est tout !



la riboulette

par Ernestine Lorand

Pendant très longtemps, le Gallo n'a été considéré que comme un "patois" sans intérêt, ou au mieux, comme un reste de vieux-français. On sait aujourd'hui que c'est une langue à part entière et que dès la fin du Moyen Age, les Ducs de Bretagne distinguaient la Bretagne bretonnante de la Bretagne gallo. Le Gallo, c'est donc la langue de Bretagne orientale ou Haute-Bretagne. Bien sûr, le Gallo et le Breton ont eu entre eux des échanges et nous y reviendrons ultérieurement car il est important de montrer que la Bretagne est Une, au sein de sa diversité.

En même temps qu'il n'était considéré que comme un "patois" ou du "français déformé", le Gallo n'a été le plus souvent utilisé que pour des patoiseries, c'est-à-dire des histoires assez ridicules, des gaudrioles finalement tout justes bonnes pour les fins de banquet. Ces histoires, dans lesquelles on se moque généralement des agriculteurs ont été écrites par des "Monsieurs" de la ville, riant ou cherchant à faire rire aux dépens des ruraux.

Heureusement, les temps ont changé et les porteurs de la Langue et de la Culture gallèles prennent aujourd'hui directement la plume et le micro. C'est le cas d'Ernestine LORAND, de Concoret qui, découverte à l'occasion des Assemblées Gallèles 1981 s'avère, aujourd'hui à 62 ans, comme un des écrivains et une des conteuses qui produisent le plus en Gallo. Elle a déjà fourni quelques beaux poèmes intimistes, mais elle se spécialise surtout dans les évocations de la vie quotidienne d'hier et d'avant-hier. Si elle puise son inspiration dans les souvenirs d'enfance, Elle sait aussi, à l'occasion, traiter de l'actualité et elle a ainsi tenu la dragée haute au Clown Jean KERGRIST, converti pour l'occasion en missionnaire, lors des dernières Assemblées Gallèles. Dans le texte publié ici, on trouvera un témoignage sur une époque de plus en plus révolue, où les animaux de la ferme étaient bien autre chose que des numéros anonymes.

Gilles MORIN.

E ben en ven-là cor y'eune de vache, tchi-tè ben vache. O l'avè du torin (taureau) pasqu'eun v'lè pas vaïy le rouge. Ma que j'tès jeugne, je n'avès pou d'la Riboulette. N'iaivè ben d'ca. J'va v'dire peu bas. Les gàs, y'eux, avins dés hannes (pantalons) de milaigne (moitié laine - moitié coton), d'un biè quasiment (presque) naiy, tchi lous grattè les fesses, si ben tchi l'équallais des tchièsses quand i ch'minais. Mins nous, les pitès fiès, on avè des robes de pilòùs (tissus inflammable) toute rouge ou à carraoùx rouges è naiy. Quand la Riboulette veillè c'la o s'prenè pour un torin. O buiyè, o fouisè le fien dessous y'elle, o y'eune patte de der i tè temps de saùvè !

Un jou que j'tès en train patouillè o y'un bout d'boès dans la mârre de jeurot (purin) cez nous tins à dénachè les vaches dans l'taill (l'étable). J'avès un ptit cottillon rouge, ven-là la Riboulette tchi s'prins cor pour un torin, o m'fouti dans l'jeurot. J'tès belle ! Je puais pas mal falli changè de pic en pac (de haut en bas) !

Eun aoûte fa que j'tès en train d'échaoûdé (faire la vaisselle) dans l'bas d'la piace (du sol) o ma soeu Dgeurite (Marguerite), la



porte tè large ouverte, ven-là la Riboulette tchi renteure (entra) dans la piace. J'nen cassi la bole à pépa d'l'affaire. Me v'la partie entour la tab, o m'sieudè, c'ès qu'on avè eun grand mézon à la Martras (m'sieudé : me suivit. - Martras : nom du village Martrais) C'ès pas astour (maintenant) tchi

pourints logè eun vache, minmes eun Riboulette.

Pas - tchi faoùt que j'vous dit c'que c'tè qu'la Riboulette ! O te bassette (très basse), o l'avè l'vente chëy (tombé) d'un cotè, just du bon pour la tirè (traire), on s'mettè la tête dans l'creux.

Reusment (heureusement), les connes (cornes) ne tès pas d'eurpiches (debouts), o li tonbins seu l'yès, mins ça n'empèchè pas d'va tiè (clair) ! E ben l'jou-là qu'o te rentré dans la mézon, ma soeu galopie, cri (chercha) pépa. Au moi moins dix tours qu'o m'fit fair entour la piace. J'tès blanche de pou (de peur). Pépa la fit dècampè (sortir) en toute brindzingue (vitesse). J'avès les dguibolles (jambes) en plote de laigne (laine). Je trembiais du mège (du maigre) - des fesses, yelle o ch'tè l'tiu (jeté le derrière en l'air) par la cour, toute bènaize (contente) !

Mins le pir qu'o la fès, la Riboulette, ces à ma grand mër. O brochè (tricotait) grand mër, des cha-

ousses (des chaussettes) pour tout l'monde. Quand o l'apaturé, la Riboulette dans les forieures (le long du talus), o passé la nâche (corde) tchi tē entour la tête à la vache à son pōgnet (poignet). Tout allé ben !

La v'la cor partie gardé la Riboulette dans la forieure du cio (du champ) de der, pas len d'la mât d'fagots (d'une pile de fagots). O chauté grand mēr, torne ē détorne (tourne) tes bras par seu mes caouides, la violette en doub, doub doub, la violette en doub ou cor torillon ma petite Jannette, torillon n'a peu de tour. O v'lē dire cotillon en lieu torillon mins o n'avé pas tout tort de dire de minmes à caouise de la Riboulette tchi s'préné pour un torin. Tchi qui s'passit l'jou là, on n'en sara jamin ren, toujou es-ti que ven-là la Riboulette emballée, ē tchi

traigni ma grand mēr derieure y'elle. Cēs cor pēpa tchi l'arretti, o buiyē (beugle), o fouissē (creuse), o vaiye rouge, mins grand mēr, y'elle, ne disē peu ren. O te coume eun chiffē moûle (molle), le pōgnet tout biē (bleu) par la nâche tchi serrē cor. On la crēyit (crut) ben passēe (morte). O n'tē que berluzē (voyant mal) mins tossē (abîmée) d'partout. Pēpa la portit dans son lēt (lit) ē la mis sous la barme (tissus blanc très épais). Ca te cor peu lourd que les draps d'taiy (de toile). On n'avé y'eune dans chatiun d'nos lēts. O reustie toēs (trois) jous au chēoud. Apres ceutte tournée-là, o l'enbinē (n'allait pas vite) à rasséré (ramassé) ses brochiaoux (brindilles) du long d'la mât. Ses pat-tins souvent chiffē moûle. Un jou o chut (tombé) dans la seute tchi mēne à la mât d'fagots. Pēpa dit qu'o s'ti pētēe eun veigne ben près du sourci. Sa y i monti à la

tête. O m ahuchi (m'appela) : "Ma fie, ma fie, reuste (reste) o ma, je pou". Ma j'crēy qu'o chongē dans l'you ēiou qu'la Riboulette l'avē traignēe dans la forieure d'ēiou qu'o ben etchiessēe (déchirée) et deminze (démise) de partout.

La paour grand mēr o n'en y u pour le reustant d'ses jous à caouise d'eun vache tchi s'préné pour un torin. O l'avē mal tournēe, y elle aussi, c'ēs vra qu'o avē d'la râte, la Riboulette, eun râte de torin gar !



LIGUE DE BRETAGNE DE COURSE D'ORIENTATION

Calendrier 83-84

DATE	CLUB	LIEU	BALISAGE	Tél. ORGANISAT.
4 décembre 1983	DINAN <i>(Ouverture des Circuits de 9 h à 12 h - Suivre la balisage blanc et rouge)</i>	Yvignac	Yvignac	(96) 39 68 65
19 février 1984	COETQUIDAN	Paimpont	Paimpont	(97) 22 03 20
26 février 1984	CAULNES	Guenroc	Guenroc	(96) 83 96 77
11 mars 1984	MERDRIGNAC	Paimpont	Muel - Paimpont	(99) 09 77 71
25 mars 1984	COETQUIDAN	Caulnes	Paimpont	(97) 22 03 20
1 ^{er} avril 1984	CAULNES	Caulnes	Eglise	(96) 83 96 77
15 avril 1984	RENNES	Rennes	Mi-Forêt	(99) 33 07 72
27 mai 1984	MERDRIGNAC	Comper	Muel - Paimpont	(99) 09 77 71

PRATIQUER L'ORIENTATION

c'est

PENETRER EN FORET avec une carte détaillée et une boussole

SORTIR DES SENTIERS BATTUS en toute sécurité

SE PROMENER seul ou en groupe ou COURIR.

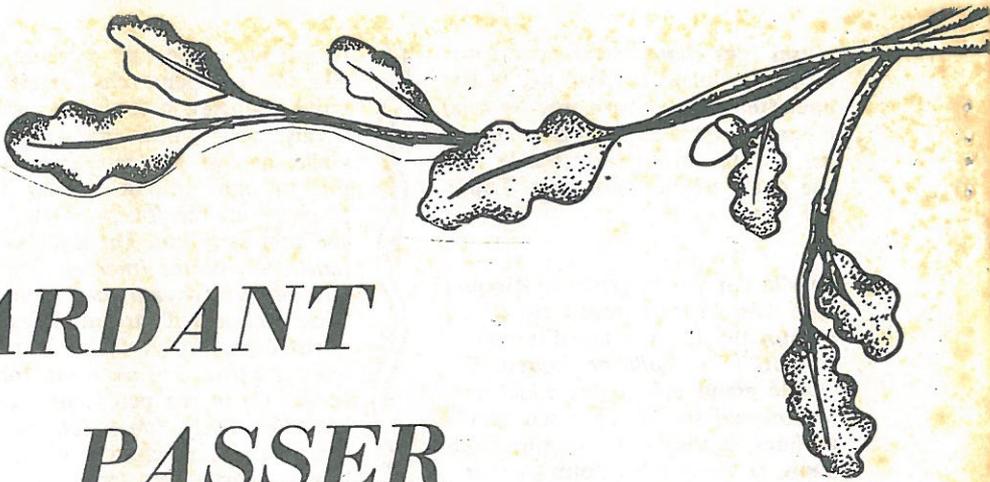
C'est aussi :

APPRENDRE A CONNAITRE ET RESPECTER LA NATURE.

La Course d'Orientation peut être pratiquée sous forme de randonnée d'orientation.

Pour les groupes, la Ligue de Bretagne de Course d'Orientation prête cartes et boussoles et prend en charge l'encadrement si vous êtes débutants. - Renseignements auprès de Daniel GASTARD, Ecole Publique de Muel, tél : 09 77 71 ou auprès de la Ligue de Bretagne de Course d'Orientation - B.P. n° 1 - 22350 Caulnes.





**EN
REGARDANT
PASSER
L'AUTOMNE**

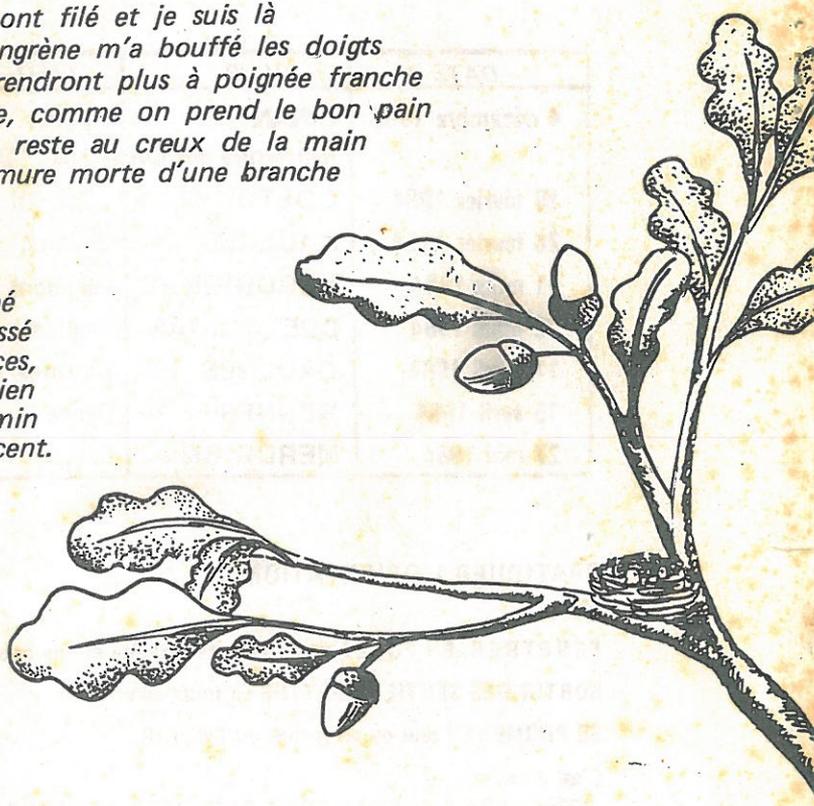


*Mon âme s'est coupée les jarrets
Dans une ligne de forêt
En regardant passer l'Automne
Les feuilles de chêne en s'envolant
Ont ravi mes idées d'antan
Dans les sous bois et tourbillonnent*

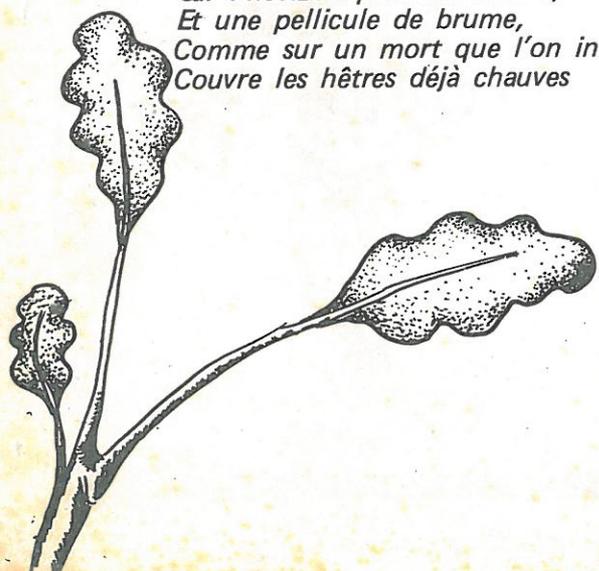
*Elles ont filé et je suis là
La gangrène m'a bouffé les doigts
Ne prendront plus à poignée franche
La vie, comme on prend le bon pain
Il me reste au creux de la main
La ramure morte d'une branche*

*Un bout de bois tout déformé
Que je jette au fond d'un fossé
Dans les épines, dans les ronces,
Petit bruit sec, et puis plus rien
Quelques pas le long du chemin
Sur les feuillages qui s'enfoncent.*

*Le ciel, au loin, prend des couleurs
Qui font des pincements au cœur,
Sur l'horizon pose du mauve,
Et une pellicule de brume,
Comme sur un mort que l'on inhume
Couvre les hêtres déjà chauves*



*Le vent se lève encore plus fort
Pour mieux balayer le décor
Et la nature disgraciée
Qui se consume et s'effiloche,
Comme les espoirs dans ma caboche,
Pour mourir dans l'obscurité.*



Jacky Éalet